

Small is beautiful : quand les vestiges du passé retrouvent leur attrait

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1243

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand les vestiges du passé retrouvent leur attrait

L'augmentation importante des primes d'assurance-maladie qui frappe certaines catégories d'assurés donne une valeur toute particulière au libre-passage garanti par la nouvelle législation. Comparez et faites votre choix. Et cette comparaison des primes a révélé l'existence d'îlots privilégiés dans l'océan des hausses: les caisses locales.

RÉFÉRENCE

Pierre Rosanvallon, *La crise de l'Etat-providence*, Paris, 1981, Seuil.

(jd) Une huitantaine de caisses locales, dans toute la Suisse, essentiellement en Valais et dans les Grisons, pratiquent des tarifs sans concurrence. Ainsi par exemple la caisse de la commune de Gondo (VS), sur le versant sud du Simplon, demande à ses membres 58 francs par mois seulement pour l'assurance de base. Le rêve pour les citadins romands! Mais ne vous précipitez pas, comme des centaines de clients potentiels l'ont fait ces dernières semaines: la loi permet à ces caisses de refuser les candidatures des personnes non domiciliées dans leur zone statutaire d'activité ou de leur imposer des cotisations plus élevées. Sans quoi elles ne pourraient survivre.

Si l'aubaine est inaccessible, tentons pourtant de comprendre comment ces caisses locales réussissent à maintenir leurs primes à un tel niveau. Tout d'abord elles ne supportent que des frais administratifs minimes; souvent une seule personne gère la mutuelle, à temps partiel. Par ailleurs l'offre médicale est restreinte, ce qui, on le sait, ne pousse pas à la consommation. Ainsi à Gondo, en l'absence de médecin, c'est une infirmière qui règle 80% des cas. Enfin, des relations personnelles étroites – les sociologues parleraient d'un contrôle social étroit – dissuadent les assurés et le médecin de «profiter» de la caisse.

●●●

en tant que prévention généralisée. Nous citons ce cas dans DP 1239 («Serons-nous obligés de rationner?») pour illustrer le phénomène de rationnement des soins engendré par la croissance des coûts de la santé.

Contrairement à notre affirmation – «les pédiatres se sont insurgés» –, la corporation des pédiatres a recommandé cette mesure, restrictive en apparence seulement. En effet, un spécialiste peut facilement détecter un problème de ce genre par un examen manuel, diagnostic qui peut alors être confirmé et précisé par une échographie.

La prise en charge systématique par l'assurance-maladie de cette analyse préventive aurait encouragé un suréquipement technique qui, à son tour, aurait conduit à la généralisation de cet examen, dans une spirale vicieuse bien connue.

Il ne s'agit pas de rêver; la Suisse n'est plus rurale mais urbaine et il n'est pas question d'imaginer l'avenir des relations sociales sur le modèle des communautés alpines, un modèle qui ne présente par ailleurs pas que des avantages. Pourtant, en creux, les caisses mutuelles locales nous indiquent les faiblesses du système dominant aujourd'hui: des sociétés d'assurance toujours plus puissantes, en effectifs comme en bureaucratie, capables certes de négocier âprement avec les prestataires de services – médecins et hôpitaux – mais perçues par leurs membres comme des entités étrangères.

De l'assurance-maladie, on peut parler comme l'a fait Pierre Rosanvallon de l'Etat-providence: «un agent central de redistribution et donc d'organisation de la solidarité (qui) fonctionne comme un grand interface: il se substitue au face à face des individus et des groupes. Du même coup, il se présente pour ces derniers comme une donnée, un système autonome et indépendant d'eux, alors qu'il ne résulte dans son fonctionnement financier que de l'interaction de l'ensemble des prélèvements et des prestations affectant chaque individu». D'où une «solidarité mécanique» induite par l'opacité et l'anonymat des rapports sociaux et qui favorise le chacun pour soi et l'irresponsabilité: je paie, donc je profite au maximum de l'institution.

Pour pallier cet affaiblissement des rapports sociaux, on tente aujourd'hui de leur substituer des mécanismes de marché. Ainsi les caisses de santé (HMO), autorisées par la législation fédérale, parviennent à proposer des primes réduites parce que soignants et assurés trouvent un intérêt économique à faire un usage économe des prestations. Bien sûr, ce mécanisme ne produit pas une plus grande visibilité des rapports sociaux, pas plus qu'il ne restaure une morale de la solidarité telle qu'on peut l'observer dans les mutuelles locales. Imaginer une telle restauration à une échelle plus vaste que les expériences ponctuelles et rurales citées ci-dessus, c'est postuler avec Rosanvallon l'émergence d'un espace post-socialdémocrate. A savoir une alternative à la solidarité mécanique favorisant l'expérimentation de la solidarité négociée et plus d'autonomie des personnes et des groupes dans la recherche de solutions à leurs problèmes. ■